

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Le deux-roues s'est encastré dans un bus

La victime de la collision mortelle était invitée à un mariage

Les cris d'une maman. C'est ce que retiendra cette habitante de la résidence des Graviers à Villeneuve-Saint-Georges, lorsque samedi, vers 18 heures, une moto s'est encastrée sous un bus de la Strav (Société de transports automobiles et de voyages) avec son conducteur et un passager.

Ce dernier est décédé des suites de ses blessures. Le conducteur, originaire du quartier, est, lui, toujours dans un état sérieux. « Les médecins se demandent aujourd'hui s'ils vont devoir l'amputer d'une jambe », précise le témoin. La victime, âgée de 20 ans, s'était rendue à Villeneuve-Saint-Georges avec sa famille pour fêter un mariage, auquel le conducteur de la moto de 24 ans participait également.

■ La moto aurait percuté le bus par l'arrière

Les raisons de la collision, qui s'est déroulée à l'angle de l'avenue Winston-Churchill et de la rue Saint-Exupéry, restent encore floues. Selon les premiers éléments de l'enquête, dont le commissariat local a la charge, la moto aurait percuté le bus par l'arrière en essayant de doubler, alors que le bus tournait à gauche au même moment. Des casques ont été retrouvés sur les lieux de l'accident laissant penser que le motocycliste et son passager étaient protégés.



Villeneuve-Saint-Georges, hier. Une collision entre un bus et une moto a fait une victime, samedi, à l'angle de l'avenue Winston-Churchill et de la rue Saint-Exupéry. (LP/C.M.)

« Le conducteur du bus s'est arrêté dès qu'il a entendu un gros bruit. Des hurlements provenaient du dessous du bus. Mon premier réflexe a été d'éloigner ma fille. Je n'habite pas à côté de l'endroit où l'accident a eu lieu mais de mon domicile, j'ai entendu les cris de la mère de la victime. C'était terrible, l'en tremble encore, ajoute l'habitant. Je sais qu'aujourd'hui les gens qui organisaient le mariage culpabilisent beaucoup. Ils se disent que s'ils n'avaient pas lancé cette invitation... »

CHRISTINE MATEUS

CRÉTEIL

Accident sur la D 1

Alcoolisée, elle perd le contrôle de sa voiture



Créteil, hier. La Peugeot 206 a pris feu après avoir quitté la route. (LP/Bruno Darrien.)

C'est au commissariat, et non devant un médecin, que la conductrice de la Peugeot 206, qui s'est embrasée hier matin, est convoquée aujourd'hui. Vers 10 heures, à l'entrée de Créteil sur la D 1, le véhicule de cette femme, dont le taux d'alcoolémie s'est révélé positif, se dirigeait vers le centre de Créteil. Il a alors quitté la chaussée dans

la courbe qui franchit la A 86. La voiture a fait un vol plané avant de se retrouver coincée entre le parapet en béton et la rambarde métallique du pont, puis elle a pris feu. La conductrice, blessée à l'avant-bras, a été transportée à l'hôpital voisin, Henri-Mondor. L'automobiliste transportait deux passagers, qui, eux, n'ont pas nécessité de soins.

C.M.

Onze écoles participent à la semaine de l'écriture Les élèves doivent réaliser le plus beau texte sur carte postale

Qui remportera le concours de la semaine nationale de l'écriture qui démarre aujourd'hui ? Dans le département, onze écoles* participeront cette année à la deuxième édition de l'opération visant à défendre l'écriture. Le thème : « Mon plus beau texte sur carte postale ». Les gagnants seront sélectionnés par un jury, présidé par l'animateur Patrice Laffont. A travers cet événement, les écoliers travailleront autour de l'écriture de la carte postale, et autour de son histoire.

* Arcueil, Bonneuil, Choisy, La Queue-en-Brie, Le Perreux, Le Plessis, Maisons-Alfort, Sucy, Valenton, Villejuif et Villeneuve-le-Roi.

Orly. Nouveau hall de jonction entre les deux terminaux Enquête publique à l'aéroport

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 9 novembre, les habitants d'Orly et de Villeneuve-le-Roi sont invités à donner leur avis sur le nouveau hall de jonction qui doit être construit entre le terminal ouest et le terminal sud de l'aéroport d'Orly. Des permanences seront tenues au sein des mairies concernées pour permettre aux habitants de participer à cette enquête publique. Une autre permanence sera également tenue dans le terminal sud de l'aéroport d'Orly, niveau porte G au 3^e étage, les lundis 21 octobre et 4 novembre.

Debat sur la loi Métropoles au Sénat

Christian Cambon fait adopter un amendement sur les gens du voyage

Le aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage pourraient bien être transférés à la future métropole du Grand Paris. En effet, dans le cadre de l'examen du projet de loi Métropoles au Sénat, Christian Cambon, sénateur UMP du Val-de-Marne, a fait adopter à l'unanimité par le Sénat, le transfert de ces responsabilités à la future métropole. « Il est de notoriété publique que la loi relative à l'accueil des gens du voyage du 5 juillet 2000 est mal appliquée et laisse les maires seuls confrontés à cette réalité très difficile à gérer », souligne le sénateur-maire de Saint-Maurice. Ce dernier s'était mobilisé avec six autres élus de villes limitrophes du bois de Vincennes, contre la création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage dans ce bois par la ville de Paris. La future métropole du Grand Paris réunira au 1^{er} janvier 2016, la ville de Paris et les communes des trois départements de la petite couronne.

SPECTACLE ÉVÉNEMENT

CHRISTOPHER GASPAR DANS

MICHAEL FOREVER

DU 5 AU 19 OCTOBRE

UNE EXCLUSIVITÉ
BELLE EPINE

RETRouvez-nous
SUR BELLE-EPINE.COM
ET SUR

 **BELLE EPINE** belle-epine.com  